**Intelligence artificielle et patrimoine culturel immatériel**

**Webinaire à l’occasion de la première Journée internationale du patrimoine culturel immatériel**

17 octobre 2024, en ligne (interprétation en anglais et français)

14h00 – 17h00 (CET)

**Contexte**

L’intelligence artificielle (IA) est un nouvel outil puissant développé ces dernières années, généralement considéré comme un système capable de traiter des données d’une manière qui s’apparente à un comportement intelligent.

Elle est profondément liée à la culture, au patrimoine et au développement durable, tant par la manière dont l’outil est créé que par son impact sur nos vies. Cette observation est particulièrement pertinente concernant les systèmes d’IA générative. Ils sont conçus pour produire de nouveaux contenus (texte, son, image, vidéo) uniquement à partir d’une simple instruction (prompt). Cela n’est possible que parce que ces systèmes sont alimentés par des téraoctets de données disponibles sur le web (y compris des enregistrements culturels disponibles numériquement, parmi lesquels des données sur le patrimoine culturel immatériel), par exemple à partir de publications, de sites web d’institutions culturelles, de publications sur les réseaux sociaux, de collections de musées en accès libre ou d’inventaires divers. En même temps, les outils basés sur l’IA sont également utilisés par les institutions culturelles et d’autres organisations pour gérer et analyser des données culturelles. Certains outils d’IA sont accessibles au public, d’autres sont privés ou personnalisés, et/ou alimentés sur des données privées.

Les systèmes basés sur l’IA ont également commencé à remplacer d’autres outils. Les plateformes de dialogue populaires en ligne basées sur l’IA ont commencé à remplacer les sites de recherche traditionnels. Un nombre croissant de personnes a commencé à utiliser l’IA générative pour trouver des informations sur des sujets qui les intéressent. Ce changement est problématique, car les modèles génératifs actuellement disponibles rencontrent des difficultés à informer les utilisateurs sur les limites de leurs connaissances. Ils sont sujets à des hallucinations et produisent donc de fausses informations. Cela peut mener à de la désinformation et à une mauvaise représentation des pratiques du patrimoine vivant, sur lesquelles les modèles n’ont pas de données.

L’utilisation des outils d’IA pourrait donc avoir des effets positifs ou négatifs et des impacts plus larges sur, par exemple :

* La pratique du patrimoine ;
* La transmission des connaissances et des compétences patrimoniales au sein d’une communauté ;
* Le sens et la valeur associés au patrimoine ;
* Le contrôle des communautés sur les bénéfices économiques associés à leur patrimoine ; Et ;
* L’association du patrimoine à un lieu ou à une communauté spécifique.

Ce webinaire vise à offrir au public une meilleure compréhension de ce qu’est l’IA, comment elle pourrait affecter le développement durable et la sauvegarde des pratiques du patrimoine vivant par les communautés, les groupes et les individus concernés, et ce qui peut être fait pour maximiser les avantages et atténuer les dommages pour les porteurs du patrimoine culturel immatériel (PCI). Il présentera l’approche de l’UNESCO en matière d’IA, en expliquant les liens entre la [Recommandation sur l’éthique de l’IA](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381137_fre/PDF/381137fre.pdf.multi) (2021) et la [Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel](https://ich.unesco.org/fr/accueil), et informera sur les initiatives nouvelles, et, en cours, à cet égard.

**Programme**

|  |  |
| --- | --- |
| 14h00 – 14h05 | **Remarques de bienvenue**  Mme Fumiko Ohinata, Secrétaire de la Convention de 2003, UNESCO |
| 14h05 – 14h15 | **Remarques des coordinatrices**  Mme Harriet Deacon, maître de conférences, Centre d’Excellence en Science des Données, Intelligence Artificielle et Modélisation et associée de recherche, Institut Wilberforce, Université de Hull, Royaume-Uni  Mme Hanna Schreiber, Chaire UNESCO sur le Patrimoine Culturel Immatériel dans la Gouvernance Publique et Mondiale, Université de Varsovie, Pologne |
| 14h15 – 15h25 | **Panel 1 : Qu’est-ce que l’IA et pourquoi est-elle importante pour le patrimoine culturel immatériel ?**  *Modératrice : Harriet Deacon*  M. Bartosz Pieliński, professeur adjoint, Faculté des sciences politiques et études internationales, Université de Varsovie, Pologne  M. Michael Onyango, fellow Skoll, technologies d’avant-garde, Kenya  Mme Karima Bouziane, professeure associée, Université Chouaib Doukkali, Maroc  M. Przemysław Biecek, professeur, Université de Technologie de Varsovie et Université de Varsovie, Pologne |
| 15h25 – 15h35 | **Questions et réponses (Q&R)** |
| 15h35 – 16h45 | **Panel 2 : Comment les praticiens et autres parties prenantes du patrimoine culturel immatériel peuvent-ils gérer les risques et les opportunités liés à l’IA ?**  *Modératrice : Hanna Schreiber*  Mme Mathilde Pavis, consultante en intelligence artificielle, secteur de la culture, UNESCO, France  Mme Cristina Martínez Pinto, Fondatrice et PDG, PIT Policy Lab, Mexique  Mme Monica Botă-Moisin, fellow d’Ashoka, avocate en propriété intellectuelle culturelle, fondatrice de l’initiative pour les droits de propriété intellectuelle culturelle, Roumanie  Mme Patricia Adjei, Directrice de la Législation autonome, Département des infrastructures, des transports, du développement régional, des communications et des arts, Australie |
| 16h45 – 16h55 | **Questions et réponses (Q&R)** |
| 16h55 – 17h00 | **Clôture** |

*Ce webinaire a été organisé en coopération avec la Chaire UNESCO sur le Patrimoine Culturel Immatériel dans la Gouvernance Publique et Mondiale.*

**A blue and white logo on a black background

Description automatically generated**

**Résumé des panels**

**Panel 1 : Qu’est-ce que l’IA et pourquoi est-elle importante pour le** **patrimoine culturel immatériel ?**

Ce panel vise à expliquer certains faits fondamentaux sur l’IA et à explorer certaines des complexités des systèmes d’IA et de leur mise en œuvre dans le domaine du patrimoine vivant. Les systèmes d’IA ont été rendus possibles par une combinaison d’avancées en mathématiques (algorithmes), d’avancées en puissance de calcul (nouvelles puces) et d’accès à d’immenses quantités de données (le web). Une grande partie des données utilisées pour entraîner les modèles d’IA est liée à la culture, y compris des données sur des éléments du patrimoine culturel immatériel. Parallèlement, les modèles d’IA générative ont déjà commencé à influencer la culture et la perception publique des éléments du patrimoine culturel immatériel en produisant de nouveaux contenus symboliques. À travers des exemples provenant de différentes régions, le panel vise à identifier les principaux défis liés à l’utilisation de l’IA, en mettant l’accent sur la création et l’utilisation des systèmes d’IA dans le contexte des pratiques du patrimoine culturel immatériel.

**Panel 2 : Comment les praticiens et autres parties prenantes du patrimoine culturel immatériel peuvent-ils gérer les risques et les opportunités liés à l’IA ?**

Ce panel examinera comment les praticiens et les parties prenantes du patrimoine culturel immatériel peuvent naviguer efficacement dans les risques et les opportunités que les technologies de l’IA présentent pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Il soulignera l’importance d’intégrer la gouvernance de l’IA dans des stratégies plus larges de sauvegarde du patrimoine afin de relever les défis les plus importants auxquels sont confrontés les communautés, les groupes et les individus. Si les outils d’IA peuvent avoir un impact positif sur les pratiques culturelles, par exemple en encourageant l’innovation locale grâce à de nouvelles conceptions basées sur les collections des musées ou en améliorant la formation et le transfert de connaissances entre les générations, ils présentent également des risques, notamment l’appropriation ou la représentation culturelle erronée, et, une menace pour les moyens de subsistance basés sur le patrimoine vivant. La discussion portera sur le partage d’expériences et l’exploration des moyens d’assurer un contrôle équitable, un accès et une utilisation éthique de l’IA pour soutenir et sauvegarder le patrimoine culturel immatériel et ses praticiens.